

Le Coin des parents

(Sous réserve de modification du protocole sanitaire)

Les enfants sont accueillis, le matin entre 7h30 et 9h00 et l'après-midi entre 13h15 et 13h45.

Les plages horaires pendant lesquelles les parents peuvent récupérer leurs enfants sont les suivantes : avant et après la pause déjeuner, de 11h45 à 12h15 et de 13h30 à 14h00, et en fin d'après-midi de 17h00 à 18h45.

Pour les plus jeunes, n'oubliez pas le « doudou », ami indispensable pour les moments de repos, ainsi que des changes.

Les enfants qui le souhaitent peuvent venir avec un goûter pour le matin.

Nous vous rappelons que **les enfants habitant Ussac et ceux venant régulièrement à l'Imaginaire sont prioritaires.**

Toute journée ou demi-journée d'inscription sera facturée à la famille sauf :

- en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical,
- en cas d'annulation 7 jours à l'avance.

L'A.L.S.H. «L'Imaginaire » bénéficie des participations financières de la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze, du Conseil Départemental de la Corrèze et de la M.S.A. du Limousin.

**Bulletin d'inscription
du mercredi 7 juillet
au jeudi 26 août 2021**



**Accueil de loisirs l'Imaginaire
Le Bourg - 19270 Ussac
05.55.86.15.80/06.70.96.01.18**



Modalités d'inscription et de fonctionnement

L'accueil de loisirs accueillera les enfants de **3 à 13 ans**.

Ils seront répartis en différents groupes suivant leur année de naissance.

Petits-Loups : Année 2017- 2018

Coyotes : Années 2016-2015

Ours : Années 2014-2013

Stars : Années 2012 à 2008

Le mercredi 7 et le jeudi 8 juillet les enfants seront accueillis dans les locaux habituels de l'ALSH,

Le vendredi 9 juillet l'accueil de loisirs ne fonctionnera pas pour cause de déménagement.

L'ALSH sera délocalisé dans les locaux de la maternelle à partir du lundi 12 juillet et jusqu'au jeudi 26 août inclus.

L'ALSH sera fermé : du vendredi 27 août au mercredi 1^{er} septembre inclus pour cause de déménagement et de nettoyage des locaux.

Capacités d'accueil

Juillet 60 places

Août 60 places

Bulletin d'inscription Juillet 2021

A retourner avant le **Vendredi 11 juin** IMPERATIVEMENT
 (à l'accueil de loisirs ou à la mairie)
 et prioritairement par mail à alsh-ussac@orange.fr

Mon enfantné(e) en
 participera aux activités de l'accueil de loisirs les jours suivants :

JUILLET	Matin	Repas	Après-midi
Mercredi 7			
Jeudi 8			
Vendredi 9			
Lundi 12			
Mardi 13			
Mercredi 14			
Jeudi 15			
Vendredi 16			
Lundi 19			
Mardi 20			
Mercredi 21			
Jeudi 22			
Vendredi 23			
Lundi 26			
Mardi 27			
Mercredi 28			
Jeudi 29			
Vendredi 30			

Signature du responsable légal

Bulletin d'inscription Août 2021

A retourner avant le **Vendredi 11 juin** IMPERATIVEMENT
 (à l'accueil de loisirs ou à la mairie)
 et prioritairement par mail à alsh-ussac@orange.fr

Mon enfantné(e) en
 participera aux activités de l'accueil de loisirs les jours suivants :

AOUT	Matin	Repas	Après-midi
Lundi 2			
Mardi 3			
Mercredi 4			
Jeudi 5			
Vendredi 6			
Lundi 9			
Mardi 10			
Mercredi 11			
Jeudi 12			
Vendredi 13			
Lundi 16			
Mardi 17			
Mercredi 18			
Jeudi 19			
Vendredi 20			
Lundi 23			
Mardi 24			
Mercredi 25			
Jeudi 26			

Signature du responsable légal